

■ Via la gare de Namur

Pour aller jusqu'à la gare de Namur

EN TRAIN

Tournai
Mons
La Louvière
Charleroi S.
Namur
Arlon
Jemelle
Ciney
Namur
Verviers
Liège G.
Huy
Namur
Bruxelles C.
Ottignies
Gembloux
Namur

Aller		Retour	
-	h03	h00	-
-	h28	h32	-
-	h42	h18	-
h34	h01	h00	h29
h07	h31	h32	h56
h43	h43	h17	
h39		h21	
h58		h02	
h18		h42	
h03	h34	h26	h57
h46	h02	h58	h14
h07	h24	h36	h53
h27	h48	h12	h33
h10	h40	h20	h50
h45	h15	h47	h17
h56	h26	h36	h06
h07	h37	h23	h53

En matière d'accessibilité des gares, se référer au Guide du voyageur à mobilité réduite de la SNCB. Contact préalable à prendre en cas d'accueil spécifique. Horaires au 15 mai 2004.

Liaison directe également à partir des gares de :

Andenne, Auvélais, Assesse, Beuzet, Bruxelles-Luxembourg, Bruxelles-Midi, Bruxelles-Nord, Château de Seilles, Châtelet, Courrière, Dave-Saint-Martin, Florée, Floreffe, Franière, Godinne, Ham-sur-Heure, Jambes-Est, Libramont, Lonzée, Marche-les-Dames, Marbehan, Marloie, Moustier, Namèche, Naninne, Natoye, Rhisnes, Ronet, Saint-Denis-Bovesse, Sart-Bernard, Sclaigneaux, Statte et Tamines.

De la gare de Namur à l'UVCW

A PIED (10 minutes)

De la place de la Station, prendre la rue Rogier jusqu'à la rue Namèche. Poursuivre la rue Namèche jusqu'à la rue de l'Étoile. L'Union des Villes et Communes de Wallonie se trouve 100 m plus loin sur la droite.

EN BUS

De la place de la Station, prendre le bus 4, 12, 17, 21, 30, 34, 40, 42, 56, 64, 65, 66, 89 ou 433 et descendre à l'arrêt rue du Premier Lanciers. Seules les lignes 42, 65, 66, 89 et 433 s'arrêtent rue Rogier. De l'arrêt rue du Premier Lanciers, prendre la rue du Lombard pour atteindre la rue de l'Étoile.

Les lignes express ne s'arrêtent pas à l'arrêt rue du Premier Lanciers. Pour se rendre à la gare, les lignes 64, 65, 66, 89, 142b et 433 desservent l'arrêt rue du Premier Lanciers.

■ Directement jusqu'à

l'Union des Villes et Communes de Wallonie

EN VOITURE

Sortie n° 14 (Bouge) sur la E411 (Bruxelles-Arlon). Prendre la direction Namur et descendre la route de Hannut et l'avenue Albert I^{er}. Pour atteindre directement l'Union, continuer tout droit vers la place de l'École des Cadets et prendre à gauche dans la rue du 4^e Génie, puis à gauche dans la rue des Bourgeois. Poursuivre tout droit au delà de la rue du Premier Lanciers, dans la rue du Lombard. La rue de l'Étoile est à la première rue à droite.

Attention, le site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie se trouve en plein centre urbain. Il ne dispose donc pas d'emplacements de stationnement accessibles aux visiteurs. Par ailleurs, la rue de l'Étoile étant étroite, il n'y a pas de stationnement possible en voirie.

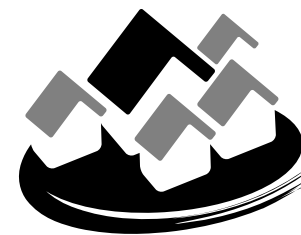
Pour stationner au centre de Namur, les parkings suivants sont à votre disposition :

De manière à s'inscrire dans le plan communal de mobilité, l'Union des Villes et Communes de Wallonie vous incite à utiliser le parking relais (P + R) de la plaine Saint-Nicolas : il se trouve sur la route de Hannut, à droite juste après le CHR. Une navette de bus peut vous rapprocher de l'Union (la navette part toutes les 10 minutes ; descendez à l'arrêt boulevard I. Brunell et dirigez-vous vers la rue J.-B. Brabant et la rue du Premier Lanciers). Si vous venez directement à pied : l'Union se trouve à 750 mètres du parking. Le parking, utilisé avec la navette de bus, est gratuit durant la phase de lancement. Sans utilisation du bus, un prix horaire est demandé.

D'autres parkings sont à votre disposition :

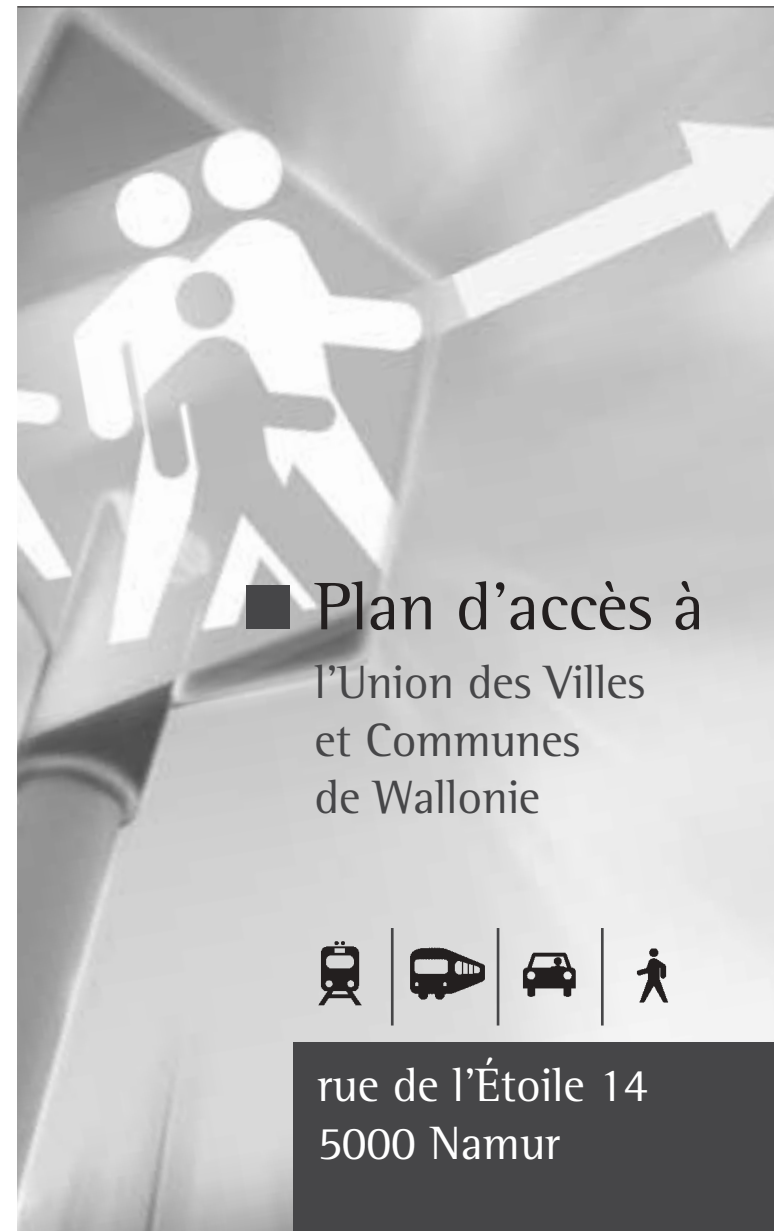
- le parking Beffroi sous la place d'Armes. Pour s'y rendre, prendre à droite au pont du chemin de fer sur l'avenue Albert I^{er}, dans l'avenue Comte de Nayer. Au rond-point, poursuivre tout droit sur le boulevard Isabelle Brunell. Au feu, prendre à droite dans l'avenue F. Golenvaux. L'entrée du parking de la place d'Armes se trouve sur votre gauche. A partir de là, se rendre à pied à l'Union via la place l'Illon et emprunter la rue du Lombard jusqu'à la rue de l'Étoile, sur votre gauche.
- un parking se trouve à l'angle des rues Rogier et Namèche. Pour l'atteindre prendre le boulevard Cauchy, à droite au niveau du pont du chemin de fer dans l'avenue Albert I^{er}. Poursuivre jusqu'au rond-point de la place Léopold et prendre, sur votre gauche, la rue Namèche. A partir du parking, poursuivez la rue Namèche jusqu'à la rue de l'Étoile.
- le parking des Casernes, dont l'entrée se trouve dans la rue Général Michel. Pour s'y rendre, suivre le boulevard de Smet de Nayer et prendre à droite dans la rue du Premier Lanciers. L'entrée du parking est signalée.
- la place de l'École des Cadets dispose également d'emplacements de stationnement.

Tous ces parkings sont payants.



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl

MMV PRODUCTIONS



■ Plan d'accès à l'Union des Villes et Communes de Wallonie



rue de l'Étoile 14
5000 Namur

■ Union des Villes

Le plan de déplacements d'entreprise

L'Union des Villes et Communes de Wallonie s'est dotée, dans le cadre de son installation à Namur, d'un plan de déplacements d'entreprise. La démarche a pour objectif principal de rendre l'ensemble des déplacements générés par nos activités plus durables.

L'installation de l'Union des Villes et Communes de Wallonie a constitué un changement important pour notre association. Le Plan de déplacements d'entreprise de l'Union s'est attaché à faciliter les changements d'habitude en termes de mobilité. Beaucoup d'initiatives ont ainsi été prises et un budget conséquent a été dégagé pour mettre en œuvre ces actions.

Le Plan de déplacements d'entreprise de l'Union des Villes et Communes de Wallonie s'adresse aux employés, que ce soit dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail ou de leurs déplacements professionnels, mais également aux visiteurs de notre association.

Le nouveau site de l'Union, situé au cœur de Namur, est particulièrement bien accessible en transports en commun : il est situé à moins de 10 minutes à pied de la gare et de nombreuses lignes de bus convergent vers le centre de Namur ; les cheminements cyclables sillonnent le centre de Namur et des emplacements de stationnement pour vélos se trouvent à l'entrée du parc de l'Étoile. Lors de votre visite, nous vous invitons donc à nous rejoindre en transports en commun, à pied ou à vélo.

■ Plan de la ville

